

# Communiqué de presse



PRÉFET DU JURA

Lons-le-Saunier, le 25 août 2016

## Lâcher d'eau sur la rivière d'Ain : Samedi 27 août 2016 à 01h00

La situation météorologique et hydrologique actuelle entraîne depuis plusieurs semaines le développement d'algues sur le bassin versant de la rivière d'Ain et notamment la basse vallée.

La cellule d'alerte s'est réunie le 25 août 2015 afin de définir les mesures à prendre pour mettre fin au développement des algues dans la rivière.

A la suite de cette réunion, Jacques Quastana, préfet du Jura, a pris un arrêté, le 25 août 2015, autorisant un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain.

Ce lâcher d'eau aura lieu le samedi 27 août 2016 entre 01h00 et 13h00.

La proposition issue de la cellule d'alerte du 25 août 2016, consiste à effectuer, à partir de la retenue de Vouglans, un lâcher d'eau à 42 m<sup>3</sup>/s pendant 12 heures.

Ce type de lâcher engendre une augmentation du niveau de l'eau de l'ordre d'une vingtaine de cm et surtout une augmentation des vitesses d'écoulement suffisantes pour arracher les algues.

Chacun est invité à respecter les règles de prudence en particulier sur les accès aux îles basses qui peuvent être submergées ; dès publication de l'arrêté, le stationnement sur ces îles sera interdit du samedi 27 août 2016 à 01 heure du matin jusqu'à 14 heures.

**PRÉFECTURE DU JURA**  
8, rue de la préfecture  
39030 LONS LE SAUNIER  
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique « horaires »



@Prefet39